FO:AFWC/2012/6

Janvier 2012

F

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE
DIX-HUITIÈME SESSION
DEUXIÈME SEMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE
Cotonou, République du Bénin, 16 au 20 Janvier 2012
L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DANS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, DES ARBRES ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'AFRIQUE
Les paiements pour services forestiers écosystémiques: Enjeux et opportunités en Afrique

Résumé

L'objectif du présent document de travail est de fournir un aperçu des plans de PSE forestiers en Afrique et de souligner les éléments et conditions de conception favorisant le fonctionnement efficace des initiatives de PSE. Finalement, le document identifie certaines questions à débattre et développer avec l'objectif de maximiser les résultats écologiques et socioéconomiques positifs des initiatives de PSE.

Définition et justification

1. Les forêts rendent d'innombrables services écosystémiques tels que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, la protection des bassins versants, la conservation de la biodiversité et la subsistance de formes de vie cruciales. Alors que ces fonctions sont de plus en plus reconnues, leur valeur économique est insuffisamment reflétée dans les considérations commerciales. Ainsi, les forêts sont sous-estimées et cela entraine souvent leur dégradation ou conversion à d'autres utilisations. Les plans de Paiements pour services écosystémiques (PSE) tentent de corriger cette lacune du marché grâce à des incitations économiques appropriées favorisant le transfert de ressources financières des bénéficiaires des services écosystémiques à ceux qui les fournissent.

2. En raison de la demande croissante pour les services écosystémiques forestiers, les plans de PSE sont de plus en plus populaires à travers le monde[1]. Les forêts étant au centre des réponses globales aux défis du changement climatique, les PSE sont devenus un moyen précieux de générer de nouvelles recettes pour une gestion forestière durable et le développement économique local. Alors que la plupart des gouvernements et

[1] TEEB (2010) estime la valeur globale des paiements pour services écosystémiques hydrauliques et autres services écosystémiques à 5,2 milliards et 3 milliards de dollars respectivement.

des organismes internationaux jouent un rôle catalytique dans le développement des marchés de PSE, certains d'entre eux bénéficient également d'un financement privé substantiel (ex. tourisme naturel, marchés

volontaires du carbone). Cependant, par rapport à leur potentiel, ils demeurent essentiellement locaux et limités. Plusieurs d'entre eux sont également très dépendants de l'appui financier et technique des gouvernements et des donateurs internationaux.

3. En particulier dans le contexte africain, les PSE offrent un potentiel énorme dans la mesure où les valeurs des services écoystémiques dans les régions sont élevées alors que les coûts de leur fourniture sont relativement bas, ce qui représente un élément vital du succès de n'importe quel mécanisme de PSE. Cependant, il est important de noter qu'en même temps, certains des facteurs déterminants de la déforestation et de la dégradation doivent être pris en compte (Martin 2008) en appliquant une combinaison d'outils règlementaires, financiers et commerciaux pour atteindre ces objectifs politiques (Merlo et Rojas Briales, 2000). Déjà, la région perd ses forêts à un rythme almarmant bien que celles-ci constituent une source vitale de moyens d'existence et de revenus pour la majeure partie de la population.

La structure des mécanismes de PSE

4. Bien que les mécanismes de PSE varient largement en nature et prix des denrées vendues et en importance des transactions, ils ont en commun le principe selon lequel la fourniture continue d'un service écosystémique pourrait être favorisée à travers l'établissement d'un mécanisme compensatoire approprié au profit des prestataires de services. Ainsi, ils visent à attribuer une certaine valeur au service écosystémique recherché et à créer un système approprié de paiement/compensation (Mayrand et Paquin, 2004). Un mécanisme de PSE comporte donc six éléments de base comme discuté ci-après (Fig. 1).

a) Services écosystémiques

5. Le premier défi dans la formulation du plan de PSE est l'identification et la définition des services écosystémiques (par exemple, les bassins versants, la biodiversité, le piégeage du carbone, et la beauté des paysages forestiers) à générer ou soutenir dans le cadre du système. L'identification des services potentiellement recherchés par les utilisateurs/bénéficiaires, requiert souvent une connaissance approfondie du système ainsi que des consultations avec les parties prenantes concernées. En général, la fourniture du service est liée aux pratiques d'utilisation des terres telles que la conservation des forêts, le boisement et l'utilisation durable. Elle pourrait également inclure les pratiques agroforestières et sylvopastorales. Pour formuler un mécanisme de PSE efficace il est vital d'identifier quels services sont recherchés, par quels bénéficiaires, et à quel niveau.

b) Demandeurs/utilisateurs de services

6. Les PSE ne sont possibles que si la demande pour les services écosystémiques existe. Les demandeurs de services (bénéficiaires) peuvent être locaux (par exemple les utilisateurs de l'eau d'un bassin versant), nationaux (par exemple l'État ou l'industrie) ou internationaux (multinationales ou organisations internationales). La nature et l'ampleur des services écosystémiques générés déterminent souvent le type d'utilisateur du service. Par exemple, alors qu'il serait relativement facile d'identifier et de mobiliser les bénéficiaires au niveau local pour les services de bassins versants, il pourrait être plus ardu de faire de même pour d'autres services. Certaines des raisons pour lesquelles aucun marché ne se développe pour les services écosystémiques même lorsque la demande existe, incluent : l'absence de coordination ou d'action collective parmi les prestataires de services, le manque de cadre institutionnel habilitant, ou l'hésitation culturelle (Matta et Kerr 2006, Mayrand et Paquin, 2004). Le problème de savoir comment éviter les profiteurs potentiels pourrait également entraver le développement d'un mécanisme de PSE. Dans la plupart de ces situations, la demande implicite est transformée en volonté explicite de payer à travers des interventions spécifiques telles que les réunions de parties prenantes, la fourniture d'informations et la création d'institutions appropriées. Ces dispositions sont souvent facilitées par des intermédiaires tels que les ONG et l'État. De nouvelles réglementations (ex. frais d'utilisations) ou d'autres interventions politiques (ex. le Protocole de Kyoto) pourraient également déterminer le développement des marchés.

Figure 1: Éléments de base d'un plan de PSE

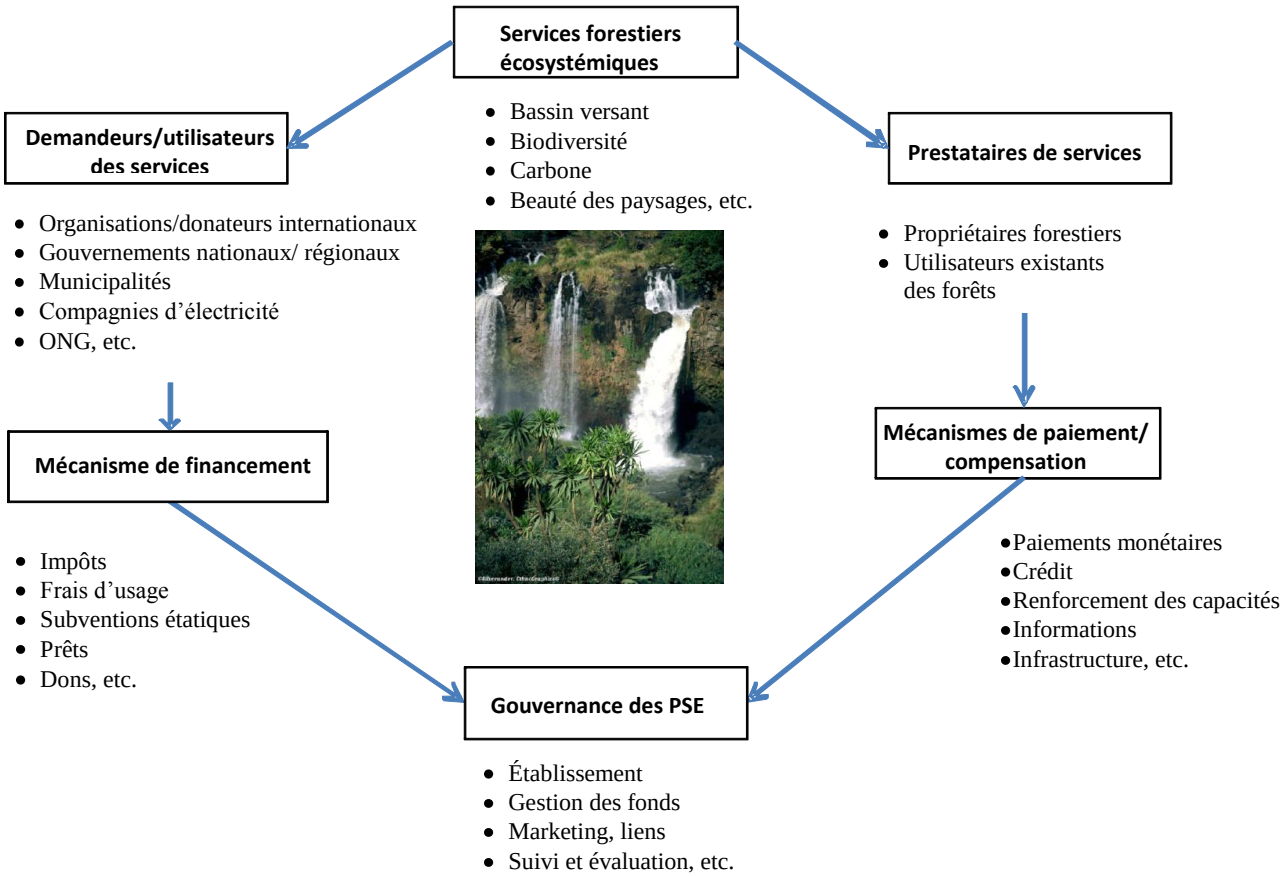

c) Mécanisme de financement

7. Un des éléments clés d'un plan de PSE est la création d'un mécanisme de financement pour recueillir et gérer les fonds des bénéficiaires. Les sources de financement incluent les subventions étatiques, les impôts, les frais d'utilisations, les subventions ou prêts par les institutions internationales ou les dons par les ONG internationales ou les organisations philanthropiques. À l'opposé des contributions ponctuelles, un flot stable et continu de recettes assure la durabilité à long terme des plans de PSE. Aussi, les fonds reçus sur la base de processus détaillés d'évaluation des services, sont plus efficients et efficaces que ceux alloués sans critère systématique. La certitude de la contribution est également très importante, en particulier durant les années initiales de démarrage de l'initiative. Puisque les coûts initiaux sont très élevés, les plans de PSE sont souvent initiés avec l'appui externe (gouvernement, donateurs). Cependant, il est essentiel que le système incorpore très tôt les paiements des bénéficiaires des services afin de garantir un flux constant ainsi que pour établir le lien logique entre la fourniture des services et les paiements.

d) Mécanisme de paiement

8. Un plan de PSE implique également la conception d'un mécanisme de paiement pour remettre les fonds aux propriétaires forestiers ou aux autres parties prenantes facilitant la fourniture de ce service. Ces parties prenantes incluent généralement les communautés locales, les utilisateurs des forêts et d'autres populations dépendantes des forêts. Les paiements à ces personnes reflètent souvent le montant suffisant pour compenser le coût de la conservation ou le coût de renonciation des utilisations et pratiques délaissées (par exemple, l'abandon du pâturage dans les terres forestières par un détenteur des droits). Dans la pratique, les paiements varient considérablement, par exemple, le paiement basé sur le nombre d'hectares ou pour une utilisation spécifique des terres. Les processus de négociations initiales et de recherche de consensus sont

plutôt essentiels pour déterminer la nature et le niveau des paiements. Les déboursements doivent être opportuns et étalés sur une période de temps. Certains plans de PSE fournissent également des avantages non-monétaires aux prestataires de services sous forme de formation, d'infrastructure ou de développement de marché.

e) Structure de la gouvernance

9. Pour superviser le fonctionnement général, les plans de PSE ont une structure de gouvernance. En plus d'organiser les négociations, de spécifier les niveaux des activités et paiements admissibles, d'assurer le suivi et l'évaluation, la structure de gouvernance assure la gestion quotidienne du plan. Les activités initiales pourraient inclure la recherche, les consultations avec les utilisateurs et les bénéficiaires des terres, les évaluations des affectations et pratiques actuelles et la préparation des contrats. Il est également important d'évaluer l'environnement institutionnel existant afin d'assurer que les mesures régulatrices et fiscales proposées y correspondent. Dans certains cas, il pourrait être crucial de modifier les politiques existantes (l'accès libre aux ressources, par exemple). Des droits de propriété et des régimes fonciers clairs et bien définis sont également importants. En outre, un nombre d'institutions/activités de recherche, de marketing, de renforcement des capacités, de gestion des fonds, et de réseautage appuient un plan de PSE.

Une analyse des marchés de PSE forestiers en Afrique

10. Le développement de marchés pour les services écosystémiques implique la matérialisation des services en produits de première nécessité pouvant être vendus aux parties intéressées (bénéficiaires). Pour des plans de PSE réussis, il est important de bien comprendre la nature des marchés que les services écosystémiques visent. Cela requiert des informations exactes sur le marché, y compris la valeur des services pour les bénéficiaires potentiels. L'état actuel et les perspectives des marchés de PSE forestiers en Afrique sont détaillés ci-après.

a) Marchés pour les services de bassins versants

11. Les mécanismes de PSE des services des bassins versants sont l'un des précurseurs, bien que le rapport entre les services forestiers et les bassins versants soit complexe et pas toujours parfaitement compris. Ces plans de PSE sont généralement locaux ou régionaux et la demande pour ces plans provient des utilisateurs de l'eau en aval, y compris les agriculteurs et les producteurs d'énergie hydroélectrique. Ils n'impliquent pas l'échange de quantité ou de qualité de l'eau mais plutôt le financement d'utilisations des terres qui pourraient générer/promouvoir les avantages des bassins versants. Des systèmes de suivi détaillés sont souvent mis en place pour indiquer que le système de PSE procure les services pour lesquels les bénéficiaires ont payés.

12. Il n'existe pas beaucoup de cas notables de paiements à grande échelle pour les projets de services de bassins versants en Afrique. Cela pourrait être dû à la demande limitée pour ces services. En outre, sa fourniture est indirectement facilitée par les gouvernements à travers les budgets publics (par exemple, le fournisseur national d'électricité au Malawi paie les ONG locales pour protéger les bassins versants situés aux environs des centrales hydroélectriques). Toutefois, il existe quelques projets de PSE isolés qui visent à protéger les bassins versants et à promouvoir la qualité de l'eau. Au titre de ces projets figurent le programme "*Working for Water*" en Afrique du sud (un prélèvement sur l'approvisionnement en eau finance l'abattage d'espèces d'arbres étrangères et la restauration de la végétation autochtone dans les bassins versants supérieurs), et d'autres programmes initiés par WWF et CARE en Tanzanie, en Ouganda, et au Kenya (par exemple, le contrat de services environnementaux du Lac Naivasha dans le cadre du Plan de Paiement équitable pour les services de bassin versant (EPWS), et le projet des montagnes d'Uluguru en Tanzanie).

Encadré 1: Le projet de PSE des montagnes d'Uluguru en Tanzanie

Le Fleuve Ruvu prend sa source dans les montagnes d'Uluguru et assure la subsistance de près de 2,8 millions d'habitants à Dar es Salaam, la capitale de la Tanzanie. Ces dernières années, plusieurs projets de conservation ont été initiés pour atténuer les effets néfastes des pratiques agricoles destructrices dans le bassin versant. Plus récemment, l'essentiel de ces efforts a porté sur les paiements directs aux agriculteurs pour leurs efforts de conservation et de restauration.

http://presa.worldagroforestry.org/blog/2010/09/20/joining-hands-for-the-uluguru-watershed/

Cependant, dans la mesure où plusieurs pays assistent désormais au déclin des ressources en eau, à des conflits sans cesse plus nombreux sur le partage de l'eau, et à de nouvelles opportunités de générer des recettes supplémentaires, l'intérêt ainsi que la demande augmentent pour les plans de PSE des bassins versants en Afrique.

b) Services rendus par la biodiversité

13. Les services rendus par la biodiversité sont aussi souvent inclus dans les plans de PSE et varient de la protection d'écosystèmes et d'habitats naturels entiers aux espèces spécifiques ou aux ressources génétiques. Ils peuvent également prendre la forme de concessions de conservation ou de projets de bioprospection. Dans une concession de conservation, les gouvernements ou les utilisateurs des ressources locales acceptent de protéger un écosystème naturel en échange d'une indemnisation structurée. Dans la plupart des cas, les organisations de conservation initient ces mécanismes (par exemple, la *Royal Society for the Protection of Birds* initie une dotation de 10 millions de dollars pour enregistrer la Réserve forestière de Gola en Sierra Leone en tant que concession de conservaiton).

14. La valeur des services de conservation de la biodiversité, comme la sauvegarde d'une espèce menacée par exemple, est difficile à établir. De même, les avantages générés par la bioprospection sont basés sur des découvertes à venir. En vue des difficultés associées à l'estimation de la valeur d'un service potentiel, l'établissement d'un système de PSE pour la biodiversité est souvent complexe. Comme c'est le cas pour les services de bassins versants, les services fournis par la biodiversité ne sont pas vendus directement. Au lieu de cela, des mesures ou pratiques spécifiques relatives à l'utilisation des terres abritant les espèces, les écosystèmes et la diversité génétique sont financées. Alors que les services rendus par la biodiversité pourraient s'avérer une source potentielle de recettes supplémentaires en Afrique, il existe actuellement très peu de cas positifs documentés. Quelques exemples de mécanismes de compensation basés sur la biodiversité sont présentés dans le Tableau 1. Maintenir des plans initiés grâce au financement de donateurs externes et les transformer en systèmes locaux auto-suffisants constitue souvent un défi. Il y a également un nombre d'initiatives privées qui s'efforcent de développer les marchés pour les produits et services offerts par la biodiversité.

Tableau1: Exemples de mécanismes de compensation basés sur la biodiversité en Afrique[2]

Pays	Service	Mécanisme de financement
Afrique du sud	**Paysages et biodiversité uniques**	**The Green Trust (WWF-SA Nedbank Green Affinity)**
Cameroun	**Bioprospection (Institut américain du cancer et de la recherche sur le VIH/SIDA, par exemple)**	**Fonds fiduciaires communs**
Ghana, Côte d'Ivoire	**Cacao sous ombrage respectueux de la biodiversité**	**Fonds de partenariat pour les écosystèmes vitaux *[3]**
Malawi	**Entreprises pour une biodiversité durable**	**USAID/DANIDA ont appuyé le *Malawi Environment Endowment Trust***
Nigéria	**Droits d'accès à la biodiversité**	**Groupe international coopératif sur la biodiversité (ICBG) appuyé par une coalition d'institutions américaines et africaines**
Ouganda	**Aire protegée unique impénétrable de Mgahinga-Bwindi**	**Fonds soutenus par le FEM, l'USAID, la Banque mondiale, et WWF.**
Zimbabwe	**La faune sauvage et son habitat et la beauté des paysages.**	**CAMPFIRE**

15. Les initiatives de bioprospection sont spécialement confrontées à des défis institutionnels (droits d'accès, propriété intellectuelle, souveraineté nationale, confiance) et de distribution des avantages (équité, rôle des utilisateurs traditionnels). Ces initiatives impliquent également des risques substantiels relatifs aux investissements initiaux et à l'incertitude (par exemple, le Programme de conservation et de développement des ressources biologiques a initié un fonds pour le Développement rural intégré et la médecine traditionnelle au Nigéria)[4].

Encadré 2 : Un système autonomede gestion communautaire des ressources

Les paiements aux communautés locales favorisent la viabilité écologique du Lac Chilwa, un site Ramsar d'importance internationale au Malawi. Initialement financé par l'Agence danoise de développement international (DANIDA), le système de gestion communautaire administrant l'oisellerie et les pêches a réussi à générer des recettes modestes grâce à la délivrance de permis et d'amendes pour soutenir le processus d'autonomisation.

Source: *http://www.rmportal.net/library/content/translinks/translinks-2007/earth-institute/SustainableResourceMgmtMalawi_CaseStudy_Translinks_2007.pdf*

c) Marchés du carbone

16. Les services forestiers de fixation du carbone sont l'un des marchés émergents et des plus prometteurs. En dépit de l'incertitude concernant les accords de protocoles après Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les marchés de carbone évoluent rapidement sur diverses plateformes commerciales

[2] Source: *http://www.cbd.int/doc/external/iied/iied-case-studies-en.pdf*

[3] Un fonds fiduciaire mettant en commun le financement pour la conservation de la biodiversité dans les écosystèmes vitaux (points névralgiques de la biodiversité). D'autres pays en Afrique de l'ouest incluent la Sierra Leone, le Libéria et le Togo. . *http://www.cepf.net/about_cepf/Pages/default.aspx*

[4] *http://www.nextdaysite.net/bioresourses/index.htm*

(volontaires et obligatoires) avec des transactions à divers niveaux. Les services rendus incluent : la fixation du carbone à travers l'afforestation et le boisement ou les émissions évitées grâce à la conservation de la couverture forestière existante (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts – REDD). Les projets relatifs au mécanisme REDD (souvent surnommé première expérimentation globale du PSE) comprennent également le financement des aires protégées, l'exploitation à impact limité et la plantation d'enrichissement. Toutefois, il est important de noter que dans l'univers des marchés généraux de compensation du carbone, les projets forestiers n'ont jusqu'à présent joué qu'un rôle négligeable.

Tableau 2: Un aperçu du financement du carbone en Afrique[5]

	Initiatives basées sur le mécanisme REDD			**Fonds biocarbone**	**Fonds carbone pour l'aide au développement de proximité**
	ONU-REDD	**FCPF (Fonds de parternariat pour le carbone forestier)**	**FIP (Programme d'investissement forestier)**		
	Programme collaboratif de l'ONU pour appuyer la préparation et l'exécution des stratégies nationales du Mécanisme REDD dans les pays en developpement	**Programme pour les activités de renforcement des capacités relatives au mécanisme REDD et aux projets pilotes associés.**	**Préparation au mécanisme REDD et prefinancement pour prendre en compte la déforestation et la dégradation**	**Un fonds pour démontrer les projets qui piègent ou conservent le carbone dans les forêts et les écosystèmes agricoles**	**Appuie les projets générant des crédits "développement et carbone" dans les zones pauvres des pays en développement.**
Soutenu par	**FAO, PNUD et PNUE**	**Banque mondiale**	**Banque mondiale**	**Banque mondiale**	**Banque mondiale**
Étendue de la participa-tion en Afrique	**3 (RD Congo, Tanzanie, Zambie) sur 12 pays pilotes sont en Afrique et 6 pays ont un statut d'observateurs**	**14 sur 37 pays**	**3 sur 8 pays pilotes**	**6 sur 15 accords signés concernent l'Afrique**	**7 sur 31 accords signés concernent l'Afrique**

17. D'autres initiatives incluent :

- Le Programme d'appui au financement du carbone africain de la Banque africaine de développement lancé en 2010 pour aider les pays membres à accéder au financement du carbone[6].
- Le Partenariat du Bassin du Congo et d'autres partenariats bilatéraux.

18. Alors que le potentiel du financement du carbone forestier semble etre particulièrement important en raison de la superficie considérable des forêts dégradées dans la région, le niveau actuel de la participation de l'Afrique à ces marchés est très bas. Il representait respectivement seulement 3,2% et 1,2% des projets en CDM et en marchés volontaires en 2008 (Yari, 2011). Même en Afrique, l'Afrique de l'est a une part importante de ces projets. La plupart des donateurs et des gouvernements sont également intéressés par l'intégration des objectifs de réduction de la pauvreté dans les projets de carbone. Il existe également de grands projets commerciaux appuyés par les entreprises privées.

[5] *Source:* Adapté de Yari, K (2011).
[6] *http://www.unepfi.org/fileadmin/documents/reddysetgrow.pdf*

19. Plusieurs contraintes semblent entraver l'exécution réussie des PSE du carbone en Afrique. Au nombre de ces contraintes figurent la complexité des règles, les capacités institutionnelles insuffisantes et les coûts élevés ded transactiond. Dans les cas où quelques transactions commerciales ont eu lieu, les bénéfices nets retirés par les populations locales semblent jusque là très minimes. L'absence de normes, l'incertitude au sujet de la durabilité, les fluctuations du prix du carbone, et des institutions fragiles (par exemple l'insécurité de la tenure) sont quelques une des barrières principales.
Certains projets de financement du carbone sont également empêtrés dans des controverses[7].

20. L'attention dont bénéficie actuellement le mécanisme REDD est dominée par les stratégies de recherche scientifique et le cadre institutionnel destinés au bilan et à l'échange commercial du carbone plutôt qu'à l'aide aux gouvernements nationaux avec des plans de paiement appropriés qui bénéficient finalement aux communautés impliquées dans la conservation et la restauration des forêts. En raison du fait que le marché est encore à ses débuts, il faudra plus de temps et d'études approfondies pour realiser une analyse détaillée du potentiel.

Tableau 3: Exemples de développements à l'échelle nationale relatifs au mécanisme REDD et autres projets de financement du carbone[8]	
Burkina Faso	**Comité national sur le changement climatique établi ; la Proposition pour la préparation au mécanisme REDD et la stratégie pour le FIP sont formulées**
RD Congo	**Le projet de plantation ded puits de carbone d'Ibi Bateke, vise à établir des plantations forestières à croissance rapide sur une superficie de 4120 hectares au titre d'un projet d'afforestation et d'énergie propre.**
Éthiopie	**Le projet éthiopien de régénération naturelle assistée de Humbo, plantation sur environ 10 000ha pour protéger les paysages fragiles ainsi que pour produire des avantages économiques pour les populations locales.**
Ghana	**Autorité nationale désignée établie en 2005. Progrès réalisé sur le mécanisme REDD, proposition de préparation au mécanisme REDD déjà soumise. Exercice de cartographie du carbone en cours. Le Groupe Katoomba, TNC et Forest Trends ont fait la promotion du projet *Cocoa Carbon***
Kenya	**Le projet REDD du Corridor de Kasigua considéré comme le premier du genre créé sous le label Voluntary Carbon Standard (VCS). Ce projet couvre environ 250 0000 hectares comprenant le corridor de migration de la faune sauvage entre les Parcs nationaux de Tsavo Est et Tsavo Ouest[9].**
Libéria	**Groupe de travail forestier national formé en 2007. Conservation International a mené une étude sur l'économie bas carbone pour le Libéria. Proposition de préparation au mécanisme REDD soumise au FCPF.**
Mali	**Fonds de Carbone du Mali (couvre également les autres projets relatifs à l'énergie) depuis 2007.** **Projet de plantation de l'Acacia Sénégal (Gomme arabique) sous le Fonds Biocarbone, considéré comme un modèle potentiel à reproduire dans la ceinture sahélienne.** **Projet K-TGAL financé par les Pays-Bas ainsi que le Sénégal et la Guinée-Bissau.**
Nigéria	**Statut d'observateur à l'ONU-REDD. Proposition de preparation au mécanisme REDD en cours de formulation. L'activité est focalisée sur l'État de Cross River**
Ouganda	**Projet de reboisement du Bassin du Nil**
Sierra Leone	**Quelques études préalables mettant l'accent sur le potentiel de la Réserve forestière de Gola. De nombreux efforts en cours pour développer un projet pilote du mécanisme REDD avec la participation des communautés locales.**

[7] *http://www.guardian.co.uk/environment/2007/jun/10/ethicalliving.carbonemissions*.
[8] Adapté de Yarri, K (2011)
[9] *http://www.wildlifeworks.com/WWCarbon/WWCarbon/Welcome.html*

d) Paysage et beauté scénique

21. Les services de beauté scénique sont associés aux aspects esthétiques uniques, culturels ou autres d'une zone donnée et impliquent souvent la protection des sites du patrimoine naturel, les sanctuaires de faune sauvage, et les zones côtières. Ils sont recherchés tant au niveau national qu'international et très souvent, l'industrie de l'écotourisme est l'un des principaux bénéficiaires. Bien que les gouvernements aient été les principaux fournisseurs de ces services à travers le système des aires protégées, les communautés locales et les populations autochtones sont de plus en plus impliquées dans leur gestion et leur approvisionnement (Encadré 3).

22. Selon les rapports, le Ghana par exemple engrangerait environ 1,5 milliards de dollars en recettes annuelles générées par l'écotourisme. Le manque d'accès aux marchés et leur sous-développement, une dépendance prononcée envers l'assistance des donateurs externes, et une gestion insuffisante constituent certains des facteurs principaux menacant la viabilité financière des marchés de l'écotourisme (Goodwin et Santilli, 2009). Combiner l'écotourisme avec d'autres activités entrepreneuriales semble améliorer la durabilité de certaines des initiatives touristiques basées sur la nature. Le développement des perspectives de marché nécessite souvent un rôle fort des intermédiaires.

Encadré 3: L'écotourisme comme moyen d'aider les communautés locales

Dans un projet d'écotourisme, les communautés locales et les protecteurs des écosystèmes forestiers reçoivent des compensations pour les utilisations delaissées et pour les services touristiques offerts. Au titre des exemples d'initiatives d'écotourisme qui semblent avoir profité aux communautés dans la région, l'on peut citer :

- Buhoma Village Walk, Ouganda
- Kahawa Shamba, Tanzanie
- Projet touristique de la Communauté de Meket, Éthiopie
- Camping Nwambwa, Écotourisme de la Namibie
- Illngwesi Co. Ltd, Kenya
- Service de conservation de la nature du Kwazulu Natal, Afrique du sud

e) Commercialisation des services groupés

23. Ces dernières années, le concept de la commercialisation des services groupés a évolué rapidement. Les services sont vendus soit en groupes fusionnés ou individuellement à partir d'un ensemble d'options (où les utilisateurs des terres vendent divers services aux acheteurs ou en combinaison). L'approche des services groupés est utilisée par plusieurs organisations pour attirer des recettes supplémentaires, par exemple, en combinant la protection des bassins versants avec les services de fixation du carbone. Le type "au choix" permet aux investisseurs d'investir dans les affectations des terres auxquelles ils sont particulièrement intéressés (par exemple les utilisateurs d'énergie hydroélectrique paient les propriétaires terriens selon leurs besoins spécifiques alors que ceux qui sont intéressés par l'écotourisme effectuent un paiement différent en fonction de leurs besoins). Dans ces cas, plusieurs indicateurs sont développés pour les versements de base.

Facteurs contribuant au succès des PSE

24. Alors qu'il n'existe pas d'approche standard pour les plans de PSE, ils sont généralement adaptés aux conditions très spécifiques dans lesquelles ils sont introduits. En fait, leur degré d'adaptation et d'intégration détermine leur succès (Mayrand et Paquin, 2004). Certains des facteurs déterminants incluent :

a) Application d'éléments de conception appropriés

25. Les exemples positifs de plans de PSE indiquent que la fourniture de services écosystémiques en question est clairement définie, visible (compréhensible) et que les prestataires et utilisateurs des services sont identifiés et informés comme il se doit. Les prestataires de services (communautés d'utilisateurs des terres) ont

des droits de propriété clairs et sécurisés et sont organisés (une coopérative, par exemple). Les frais et les paiements ne sont pas déterminés de manière arbitraire mais plutôt après des consultations et des évaluations systématiques. Les accords contractuels sont consensuels, flexibles et sont en adéquation avec les institutions existantes. La conformité de la disposition (par exemple, le changement d'affectation des terres) est régulièrement surveillée et les systèmes de gouvernance sont transparents et adaptables au fil du temps, c'est-à-dire, ouverts à l'apprentissage et à l'amélioration.

b) Gestion des coûts d'opérations

26. Les coûts d'opérations de gestion des plans de PSE sont essentiels au succès des PSE. Les principaux coûts d'opération sont relatifs à la consultation, à la formulation des accords, à la gestion des contrats, et au suivi. En général, ces coûts sont élevés lorsque les obligations contractuelles sont compliquées ou effectuées individuellement à l'opposé des contrats collectifs ou des contrats à travers des intermédiaires. Ces coûts seront relativement élevés pour les ménages pauvres et ceux possédant de petites propriétés terriennes. La création ou le renforcement des institutions coopératives existantes et l'attribution de certaines des incitations à des structures communautaires entières pourraient contribuer à réduire certains de ces coûts.

c) L'équité dans la distribution des avantages

27. Il est fort possible que l'introduction des éléments de marchés et la concurrence puissent entrainer une marginalisation ou exclusion accrue des groupes plus faibles par rapport aux ressources naturelles dont ils dépendent traditionnellement. Pour le succès et la durabilité des plans de PSE, il est essentiel qu'ils intègrent de manière plus effective les préoccupations des personnes et des communautés indigènes et dépendantes des forêts et en étendent les avantages à celles-ci. Des efforts concertés pour obtenir les avantages pour ces populations pauvres à l'aide des plateformes des PSE, pourraient en fait contribuer à la réalisation de l'objectif plus large qu'est le développement durable.

Encadré 4: Encourager des politiques favorables aux pauvres au sein des systèmes de PSE

Le programme de Compensation pro-pauvres pour les services environnementaux en Afrique (PRESA) établi par le Centre mondial d'agroforesterie aide les petits exploitants et résidents vivant dans les hautes terres de l'est et de l'ouest de l'Afrique, à bénéficier des accords équitables et effectifs des PSE. L'un de ses objectifs est de "créer une communauté de pratique" afin de stimuler et fournir l'appui aux parties prenantes clés intéressées par les compensations pro-pauvres pour les services environnementaux en Afrique.

Source: *http://pgres.geos.ed.ac.uk/masters/ee-studytour-pdfs/EE-pro-poor-rewards.pdf*

d) Diversifier les recettes

28. Les systèmes de PSE peuvent également servir de platesformes efficaces afin d'apporter un soutien au développement du marché et à la diversification des recettes. Ces stratégies d'intégration des marchandises connexes et créneaux de marchés (par exemple, les produits forestiers certifiés, les objets artisanaux, les aliments biologiques) ont le potentiel d'apporter des recettes supplémentaires aux collectivités locales impliquées dans les systèmes de PSE. Les activités de bioprospection peuvent aussi faire partie de ces stratégies de diversification des recettes.

e) Renforcement des capacités locales

29. Le renforcement des capacités communautaires est un élément clé d'un système de PSE. En appuyant le renforcement des capacités, celles-ci peuvent aider les communautés à participer de manière effective à la prise de décision et au développement du marché. Il y a aussi un manque considérable d'informations au sein du marché entre les acheteurs potentiels et les fournisseurs, et souvent cela entraine l'exploitation de ces derniers par les intermédiaires. Le renforcement des capacités communautaires pourrait réduire ces vulnérabilités. Une participation accrue au marché, un meilleur accès au financement et aux services

d'assurance et le développement de structures de marketing local appropriées pourraient être nécessaires pour aider les pauvres à saisir plus efficacement les nouvelles opportunités de marché.

Que faire donc ? Améliorer les plans de PSE et les consolider

30. En conclusion, on peut dire que les plans de PSE offrent un énorme potentiel de promotion de la gestion durable des forêts et du développement économique local. Ils s'appuient généralement sur des structures simples et flexibles qui peuvent être financièrement autonomes au fil du temps. Ils ont également le potentiel d'être efficaces et rentables parce qu'ils s'appuient sur la compensation de la conformité positive. Par rapport aux subventions et autres dons, les systèmes de PSE rendent également les obligations contractuelles plus directes et plus visibles. De tels systèmes pourraient mener à des résultats plus durables.

31. Par-dessus tout, avec des forêts constituant une composante vitale des stratégies de lutte contre le changement climatique, de grands plans de PSE impliquant des services forestiers écosystémiques sont **inévitables**, et représentent une source importante de revenus à l'avenir. Il est donc important que les décideurs et les praticiens consentent des efforts concertés afin d'encourager la gestion axée sur les PSE. La création d'un tel environnement habilitant inclut essentiellement la prise en compte de défis majeurs entravant leur succès et leur durabilité tels que les incitations perverses, les coûts d'opération élevés, les asymétries d'information, l'absence de droits de propriété clairs, et les capacités locales limitées.

Points à débattre

32. Les objectifs de la discussion doivent refléter les expériences actuelles relatives aux plans de PSE forestiers en Afrique et identifier clairement les stratégies et actions cruciales pour leur consolidation. Au titre des questions clés à débattre :

- Comment les pays perçoivent-ils le potentiel des paiements pour les services forestiers écosystémiques pour la promotion de la gestion durable des forêts?
- Quelles sont certains des programmes ou stratégies spécifiques où les paiements pour les services forestiers écosystémiques ont été mobilisés avec succès?
- Quelles approches nouvelles et novatrices peuvent être appliquées pour étendre la portée et l'efficacité des paiements pour services forestiers écosystémiques en Afrique?

Références:

Goodwin, H. and R. Santilli (2009). Community-Based Tourism: A Success? ICRT Occasional Paper No. 11. Leeds: ICRT & GTZ.

Martin, R.M. 2008. Deforestation, land use change and REDD. *Unasylva* 59(230): 3-11.

Matta, J.R. and J. Kerr 2006. Can compensation for environmental services sustain collaborative forest management? *Journal of Sustainable Forestry* 23(2): 63-79.

Mayrand, K. and M. Paquin (2004). Payments for Environmental Services: A Survey and Assessment of Current Schemes. Unisféra International Centre.

Merlo, M. and E. Rojas Briales(2000). Public goods and externalities linked to Mediterranean forests: economic nature and policy. *Land Use Policy* 17 (3): 197-208.

Pagiola, S. and G. Platais (2002). Payments for Environmental Services. Washington, DC: The World Bank Environment Department, Environment Strategy Notes (3).

Peskett, L. J. (2010). Carbon Offsets for Forestry and Bioenergy: Researching Opportunities for Poor Rural Communities. Overseas Development Institute.

TEEB (2009). The Economics of Ecosystems and Biodiversity for National and International Policy Makers – Summary. Responding to the Value of Nature.

Yarri, K. (2011) Background paper prepared for the NFPF-FAO workshop on "Existing and Potential Forest Financing Mechanisms for Smallholders and Community Forestry in West Africa", FAO, Rome.